

Nom : "EVALUATION D'IMPACT SANTE DU PROJET DE REAMENAGEMENT URBAIN DE LA FRICHE SAINT-SAUVEUR A LILLE"

1. Contexte

Souhait de la Ville d'initier une démarche d'urbanisme favorable à la santé prenant en compte le plus en amont possible les enjeux de santé et de bien-être des futurs habitants et usagers. Cette démarche s'applique dans un premier temps à un projet d'aménagement emblématique de la Ville.

2. But

Le but est de mettre en œuvre pour la première fois, de manière intégrée et dès l'amont de l'opération d'aménagement, une démarche de prise en compte de la santé et du bien-être – des futurs habitants, usagers du site et des riverains, capable d'identifier des orientations prioritaires propres à assurer la prise en compte des inégalités environnementales et sociales de santé. A terme l'objectif est de développer une démarche globale de prise en compte de la Santé qui pourra aboutir à un référentiel utilisable pour l'accompagnement de tous les nouveaux projets d'aménagement de la Ville.

3. Déroulement

Le site de Saint Sauveur est actuellement une friche industrielle de 23 hectares issue de l'exploitation d'une gare de fret. Il s'agit d'un espace allongé au sud-est de la ville de Lille, accolé au centre-ville. Le projet Saint-Sauveur se caractérise par une mixité programmatique comprenant une dominante résidentielle : 2 500 logements, 55 000 m² d'espaces de travail, 25 000 m² de commerces et d'activités. Le programme porté par la Ville de Lille et la Métropole Européenne de Lille est phasé pour une durée de 15 ans à partir de 2016.

La Ville de Lille et la Métropole Européenne de Lille ont la volonté de mettre la santé des futurs habitants au cœur des enjeux de l'aménagement de la friche Saint Sauveur.

La réflexion sur la méthodologie à mettre en œuvre pour porter cette démarche d'urbanisme favorable à la santé a conduit à s'orienter vers le déploiement d'une Evaluation d'Impact Santé (EIS) sur le projet St Sauveur qui est actuellement vierge, au tout début de sa phase de création.

Cette approche nouvelle en France et totalement volontaire permet d'étudier le projet sous l'angle des bénéfices pour la santé et le bien-être des populations.

La démarche EIS a vocation à accompagner le projet d'aménagement sur le long terme afin de préciser les recommandations au fur et à mesure de la construction du projet mais également de manière à assurer un suivi de la mise en œuvre de ses recommandations.

4. Partenaires principaux

Pour porter cette action la Ville de Lille a construit des partenariats scientifiques avec d'une part l'Observatoire Régionale de Santé NPDC (ORS) et d'autre part l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) de Rennes. Enfin l'Agence Régionale de Santé Nord-Pas de Calais soutient financièrement cette action.

5. Pour plus d'information

Ville de Lille, Hôtel de Ville de Lille : place Augustin Laurent CS 30667, 59033 Lille cedex

N° : 03.20.49.55.21

Jacques RICHIR (élu), jrichir@mairie-lille.fr

Delphine FORESTIER, dforestier@mairie-lille.fr